

## Les centres du GIST



[gist44.fr](http://gist44.fr) 

### Centre principal du GIST / siège social

28 rue des Chantiers • CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex

### Centres secondaires

11 bis allée des petits Brivins • ZA de Beslon • 44500 La Baule

3 rue Archimède • ZA de l'Abbaye II • 44160 Pont-Château

7 avenue de la République • 44130 Blain

Design : GIST - Maquette Leduc - Photos et illustration : stockphoto - Freepress



# Les produits d'entretien

Le Gist fait partie du réseau

 Siège social : 28 rue des Chantiers  
CS 50211 • 44614 Saint-Nazaire cedex

 02 40 22 52 42 | [gist44.fr](http://gist44.fr) | [contact@gist44.fr](mailto:contact@gist44.fr)

**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL



## Protégez vos mains : portez des gants

Les gants adaptés aux produits chimiques répondent à la norme EN374 et portent un pictogramme spécifique.



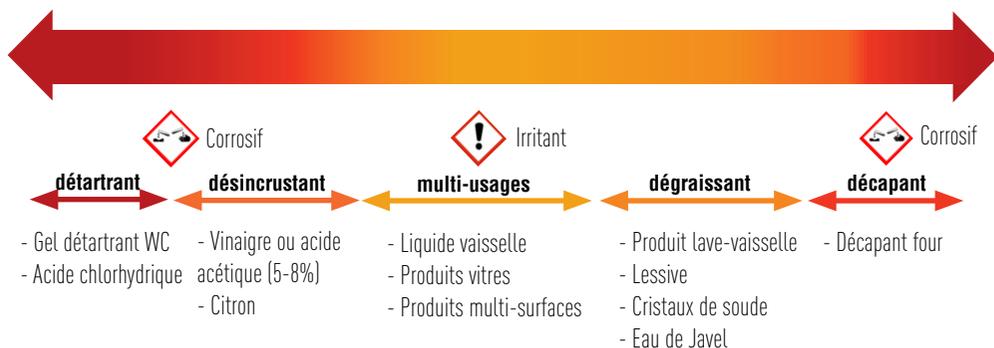
## Reconnaître un produit dangereux

L'entretien des locaux nécessite une utilisation régulière et souvent quotidienne de produits d'entretien. Pourtant, les produits d'entretien ne sont pas sans danger. Ce sont des produits chimiques, pouvant être nocifs pour la santé et l'environnement. Afin de limiter les risques, il est important de savoir reconnaître un produit dangereux et de respecter les conditions d'utilisation.



## Caractère corrosif ou irritant en fonction de la famille de produits

La dangerosité principale des produits d'entretien est liée à leur caractère corrosif. En effet, plus le pH se rapproche de 0 ou de 14, plus le produit est agressif pour l'Homme (risque de brûlures de la peau ou de lésions oculaires).



Les pictogrammes les plus couramment retrouvés sur les produits d'entretien sont :



J'altère la santé



Je ronge



Je tue



Je nuis gravement à la santé



Je flambe



Je pollue

L'exposition aux substances chimiques présentes dans les produits d'entretien peut se faire par 3 voies :



Voie oculaire / muqueuse (par projection ou contact avec des mains souillées)



Voie respiratoire (par inhalation de vapeurs, d'aérosols)



Voie cutanée (par contact direct, accidentel ou non, ou de projections)

## Attention aux produits ménagers

- ⚠ Je respecte les dosages et le mode d'emploi.
- ⚠ Je ne mélange pas les produits.
- ⚠ Je ne transvase pas les produits dans un autre récipient sans reporter l'étiquetage.
- ⚠ Je conserve les produits dans l'emballage d'origine.

## Je porte une tenue adaptée à mon travail

- ⚠ Tunique ou blouse.
- ⚠ Chaussures fermées à semelles antidérapantes.
- ⚠ Gants en bon état résistants aux produits ménagers
  - Je n'utilise qu'une fois les gants jetables
  - Je lave l'intérieur et l'extérieur des gants non jetables.



## Attention

- En cas de projection de produits, sur la peau ou dans l'oeil : je rince immédiatement et abondamment à l'eau claire.
- En cas d'inhalation de produit, sortir à l'air libre
- En cas de douleurs persistantes ou de gêne respiratoire, j'appelle le 15.
- En cas d'ingestion de produit, ne pas se faire vomir, faire alerter ou alerter les secours systématiquement.